|  |
| --- |
| COMPTE RENDU DE L’ASSEMBLEE GENERALE DU 22 JUILLET 2022 |

Membres présents : Mr Moineaux James, Maire de Pierrepont

Mme Lamberty Ludivine, Présidente de l’Association ‘’Chez les Bouts de Chou’’

Mme Georgel Elodie, Trésorière de l’Association ‘’Chez les Bouts de Chou’’

Mme Dul Sylviane, Directrice de la structure ‘’Chez les Bouts de Chou’’

Mme Mazzarini Maeva, adjointe principale de la structure ‘’Chez les Bouts de Chou’’

Mme Jalowiecki Hélène, adjointe suppléante de la structure ‘’Chez les Bouts de Chou’’

Mme David Jessica, Animatrice CAP Petite Enfance de la structure ‘’Chez les Bouts de Chou’’

Mme Lisotti Caroline, en contrat d’apprentissage CAP Petite Enfance de la structure ‘’Chez les Bouts de Chou’’

Mme Mallach Coraline, maman d’une enfant inscrite à la structure ‘’Chez les Bouts de Chou’’

Mme Perrin Salvi Chloé, maman d’un enfant inscrit à la structure ‘’Chez les Bouts de Chou’’

Mme Pieri Olivia, maman d’une enfant inscrite à la structure ‘’Chez les Bouts de Chou’’.

Membres absents excusés : Mr Jacque Jean Pierre, Président de la T2L

Mr Weiss James, vice-président délégué à la Petite Enfance

Mr Faieta Michel, adjoint à la mairie de Pierrepont.

L’équipe du bureau et les salariées de l’Association ‘’Chez les Bouts de Chou’’ se retrouvent suite à l’annonce de la démission de la Présidente Mme Lamberty. Elle occupait cette fonction depuis le 4 octobre 2019. En fin d’assemblée générale, une nouvelle présidente sera élue.

Dernière Assemblée générale : 23 octobre 2020 en comité restreint dû à la crise sanitaire.

**Aspect financier**

Le montant total des charges en 2021 est de 214 083,63 €, le compte de résultat présente un bénéfice de 59751,23 € par rapport à 2020.

Le total général des produits présente un excédent de 9893,58 € de 2020 à 2021.

**Mouvements dans l’équipe depuis dernière A.G.**

Démissions d’Aurélie Perrenoud en novembre 2020 et de Moizet Morgane en octobre 2021 après 4 mois d’arrêt maladie.

Arrêt maladie de David Jessica de septembre 2020 à janvier 2021, puis mi-temps thérapeutique jusqu’à mars 2021.

Ces absences ont été remplacées par des stagiaires présentes dans la structure qui ont obtenu leur CAP Petite Enfance durant cette même période. Mme Crusem Marie Jeanne, ‘’ Dame Nature’’, intervenante sur l’environnement et le recyclage, 1 mardi / 2, et titulaire du CAP Petite Enfance est également intervenue à plein temps, puis à mi-temps jusqu’à fin décembre 2021. Elle a préféré décliner la proposition d’un CDI ayant trouvé un emploi proche de son domicile.

Depuis octobre 2021, et pour 10 mois, l’équipe a accueilli Caroline Lisotti en contrat d’apprentissage CAP Petite Enfance. Début juillet 2022, elle a annoncé avoir réussi l’examen. Après concertation avec l’équipe et le bureau, il lui est annoncé qu’elle est embauchée en CDI à partir du 1er août 2022.

**Concernant les partenaires**, Albapro (Société de nettoyage) et Api Restauration (Traiteur) collaborent toujours. Ce dernier va augmenter, dès septembre le prix du repas à 4, 41 € (à la place de 4,12 €). C’est pourquoi, il est important de prévenir l’absence d’un enfant 1 semaine à l’avance afin d’éviter la perte financière et le gâchis.

Une nouvelle convention a été signée début juin 2022 avec la remplaçante du Dr Lepadat qui a quitté son poste de Médecin référente de la structure. C’est désormais Dr Nistor qui la remplace.

Une autre convention a été signée avec la mairie de Pierrepont afin de mettre à disposition un agent communal pour 25h/ an pour différents petits travaux (tonte du jardin, par exemple).

A signaler le départ en retraite du comptable du centre de gestion le Gespah, Mr Jean Charles Tomasini. Il terminera tout de même les comptes pour cette année. Différents coordonnées d’autres cabinets comptables ont été remis à Mme Dul, qui les contactera.

Des stagiaires CAP Petite Enfance, ASSP, stage de 3ème d’observation de différents collèges, lycées environnants ou de différents organismes de formation se sont succédés. Aucun problème a été rencontré. Nous poursuivrons les accueils en 2022, 2023.

Après 2 années d’interruption à cause de la crise sanitaire, la coordination de la CAF a réuni le mercredi 6 juillet les professionnels des centres multi- accueils de Jarny à Longwy. Cette rencontre a permis de se retrouver et d’organiser un moment convivial et d’échanger sur les pratiques professionnelles de chaque structure.

**ACCUEIL DES ENFANTS** : Tableau avec taux d’accueil pour 2019, 2020, 2021,2022.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| ANNEE | PLANIFIE | REEL (Carence, congés.) |  |
| 2019 | 93 % | 83% |  |
| 2020 | 81% | 63% | Crise sanitaire .Plusieurs semaines de fermeture |
| 2021 | 79% | 70% | Poursuite crise sanitaire |
| 2022 | 86 % | 77% | A la date du 22.07.2022 |

Le taux réel, encore trop inférieur au taux planifié, révèle les fermetures, les absences dues aux carences (périodes d’épidémies du Coronavirus, de varicelle, syndrome ‘’Pieds, mains, bouche’’, gastro….) et autres.

C’est pourquoi, hormis pour carence avéré, un contrat signé doit être engagé.

Les 48 enfants (23 filles et 25 garçons) inscrits en 2021 sont pour la plupart originaires de Mercy le Bas, Pierrepont, Longuyon, Boismont, Baslieux, Joppécourt, Spincourt, Beuveille, Mont-Saint-Martin, Preutin-Higny, Han Devant Pierrepont, Montigny sur Chiers, Ugny, Rouvrois sur Othain, Saint-Supplet, Cutry et Lexy.

A ce jour, 42 enfants sont inscrits, dont 17 filles et 25 garçons. Ils proviennent pour la plupart des mêmes communes citées ci-dessus.

14 enfants quitteront la structure fin août pour être scolarisés en septembre. 4 sont déjà partis et déjà remplacés. Une enquête de satisfaction révèle que l’ensemble de ces familles sont satisfaites de la prise charge globale de leur enfant. Les avis et commentaires sont plutôt satisfaisants.

15 inscriptions s’échelonneront jusqu’à fin décembre. Des inscriptions sont également programmées pour 2023.

Rappel de l’agrément :

20 enfants / heure pour 5 personnels encadrants. 15 enfants /heure, les mercredis et pendant les périodes de vacances scolaires pour 4 personnels encadrants.

Rappel des dates de fermeture estivale : Du 08 au 26 août. En fin d’année : à partir du 23 décembre.

Risque de fermeture les vendredis 08 août et 23 décembre à 13h pour rangement, tri, nettoyage…en équipe. Les familles seront prévenues.

L’équipe a été heureuse d’organiser une fête kermesse à base de jeux pour les grands et les petits le 9 juillet dans le jardin avec les familles après 2 années sans réalisation festive. Une tombola a clôturé ce moment convivial.

Le programme du projet pédagogique en termes d’activités et d’animations se poursuit avec notamment la semaine du goût en octobre et le marché de Noël en décembre.

**TRAVAUX**

Suite à la visite technique de la PMI le 26 juin 2020 et face à la demande du personnel du besoin de rénovation et de réhabilitation des locaux, des travaux ont été effectués durant les différentes fermetures en 2021, soit la remise à niveau du sol dans la salle de jeu, l’installation d’une pompe à chaleur à double flux, la suppression de la baignoire-sabot, l’agrandissement du plan de change avec un point d’eau, le déplacement d’un grand lavabo jusqu’avant inutilisé et désormais très utile aux lavages des mains des enfants, les peintures des murs des différents espaces et de boiseries ( plinthes, portes, volets extérieurs, tablettes des fenêtres), l’installation d’un verrou sur une porte de rangement, le remplacement du rideau par une porte du dressing du personnel, le remplacement de toutes les armoires par des placards avec portes coulissantes épousant le plafond, de la porte d’entrée, du ravalement de la façade arrière , de l’installation d’une ventilation dans toute la structure.

Cette dernière s’avère très efficace car il n’y a plus de buée et d’apparition de moisissures autour des fenêtres.

Reste à rénover les sols de l’office, du bureau et des sanitaires dans lesquels des affaissements existent dus à des infiltrations d’eau.

Les peintures des locaux de l’office et de la ‘’salle à manger ‘’ des + de 18 mois sont également à réaliser.

Mme Petit, agent de la T2L est toujours en attente de devis de certains artisans.

Les locaux peuvent désormais bénéficier du chauffage à clim réversible, par conséquent la citerne de gaz dans le jardin n’est plus utile. Elle ne pourra pas être déterrée du fait de l’inaccessibilité du terrain par la route, mais vidée du gaz restant et remplie d’eau. Un technicien de la société (Gaz services) doit revenir début août pour planifier cette opération.

Le tableau électrique est obsolète, plus aux normes et plus suffisamment adapté en terme de puissance. Le disjoncteur a ‘’sauté ‘’ à plusieurs reprises depuis les différentes nouvelles installations. Enedis en a été averti pour réajuster la puissance (de 9 à 12 KVA). Une saignée dans le mur doit être faite avant cette opération. A revoir avec l’entreprise du secteur Hirschauer.

Des appels téléphoniques (démarches commerciales) sont récurrents pour l’installation d’un défibrillateur sur la façade : L’assemblée ne donne pas suite à ces propositions « *c’est trop de* *responsabilité et difficile* *d’utiliser cet* *appareil sur un enfant* ». Si l’équipe rencontre un problème, le SAMU doit être appelé en urgence, puis le médecin référent de la structure, puis les parents.

Mme Dul suggère l’installation d’un panneau-vitrine en plexi-rigide sur la façade pour y afficher différentes informations. En effet, quand elles sont nombreuses, celles-ci obstruent la visibilité et ‘’cachent’’ les personnes venant à la structure. La proposition est acceptée. Lors de l’achat, la mairie en sera avertie pour l’installer.

**Questions diverses** : En septembre, les parents devront-ils toujours rentrés dans la structure un par un ?

Certains parents sont pressés dès 7h30 et n’ont pas forcément le temps d’échanger longtemps.

Réponse : Depuis le début de la crise sanitaire, la crèche suit les recommandations envoyées par la PMI. S’il n’y a pas d’informations précises après la fermeture estivale, Mme Dul se renseignera.

L’ensemble de l’équipe trouve néanmoins que cela permet une certaine intimité, proximité avec chaque famille.

Cependant, la crèche ouvre dès 7h30, accueille les familles en respectant un temps raisonnable et utile à recueillir les informations indispensables à la continuité de la prise en charge des enfants.

Mme Dul remercie chaleureusement la Présidente démissionnaire Mme Lamberty Ludivine pour s’être investie depuis fin 2019, notamment pendant la crise sanitaire. Elle s’est montrée motivée, attentive aux demandes et réactive aux démarches à exécuter.

Mme Mallach Coraline se propose pour la remplacer. Il n’y a pas d’opposition. Elle est élue.

Mme Georgel Elodie conserve le poste de trésorière.

Il n’y a plus de sujet à traiter, la séance est levée.

La Présidente La Directrice et rédactrice La Trésorière

Mme Mallach Coraline Mme Dul Sylviane Mme Georgel Elodie